



## NOS INFOS » NOTRE NÉGO » NOTRE AVENIR »

Info-négo n° 25 • 30 juillet 2024



# UN MOIS DE JUILLET PRODUCTIF QUI SE TERMINE EN QUEUE DE POISSON

***Le comité de négociation a poursuivi de façon soutenue ses travaux durant le mois de juillet. Nous avons ainsi réglé des morceaux importants. L'article 8 (règles d'assignation des employé-es à temps partiel), les besoins imprévisibles pour les réguliers et l'article 9 (remplacements des postes réguliers et des coordonnateurs) ont été complètement revus. Des avancées concrètes pour les employé-es réguliers et ceux à temps partiel ont été obtenues et nous réglons par ailleurs plusieurs litiges passés.***

Il reste à traiter d'importants éléments sur la valorisation de nos emplois et à traiter d'enjeux cruciaux sur les agences pour clore le volet normatif de la négociation.

À la fin mai, nous avons effectué un dépôt qui couvre le sujet des agences. L'employeur nous a répondu par une proposition mettant l'accent sur sa demande de dépôt des palettes. Nous l'avons analysée avant de faire une contre-proposition qui incluait les points sur la valorisation.

Vous comprendrez que l'employeur a maintenant tout en main pour régler le volet normatif avant l'automne. Les positions des deux parties concernant ces sujets sont connues. Nous considérons que les propositions syndicales sont raisonnables dans l'optique d'un règlement global pour la partie normative.

À ce jour, l'employeur ne démontre pas d'ouverture à régler les points en suspens, soit celui de la valorisation et celui des agences, c'est pourquoi aucune date supplémentaire n'a été ajoutée au calendrier.

La prochaine journée de négociation prévue est le 20 août. Ensuite, une dizaine de journées sont planifiées jusqu'au 31 octobre. D'ici là, votre comité de négociation reste disponible afin de recevoir un retour de l'employeur sur les sujets visés.

Rapidement à la reprise des travaux, nous voulons régler les derniers points normatifs. Nous avons aussi demandé à plusieurs reprises quelles sont les intentions de la SAQ quant à son intention de fermeture de succursales au profit d'agences privées.

Nous allons mettre la pression afin de régler les enjeux à incidence financière. Parmi les demandes qui vont être traitées dans ce volet, en plus du salaire, il y a aura les assurances, les congés, le plancher d'emploi et la protection contre les abolitions de postes.

Soyez prêts, la rentrée risque d'être mouvementée et l'automne encore plus chaud.

**Votre comité exécutif**